

**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES BRUTES ALLOUEES  
AU MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**INDEMNITES MENSUELLES BRUTES ALLOUEES AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Conformément à la DGCL, état mensuel perçu en année N-1

A. Maire :

Nom	Indemnité brute au titre des fonctions exercées au sein du Conseil Municipal	Indemnités brutes au titres d'autres fonctions
CHERON	4 254,39	REGION IDF : 4028,31 € Société Publique Locale "Montereau, Porte de Paris" : 1000 €

B. Adjoint au Maire :

Nom	Indemnité brute au titre des fonctions exercées au sein du Conseil Municipal	Indemnités brutes au titre d'autres fonctions
1 - DERVILLEZ	1 054,15	
2 - BOURGEOIS-EL ABIDI	1 054,15	DEPARTEMENT 77 : 3 165,10 €
3 - ASFAUX	1 054,15	
4 - CHOISY	1 054,15	
5 - REGUIG	1 054,15	
6 - TURNEY CORNEILLAN	1 054,15	
7 - STUTZ	1 054,15	
8 - MAIROT	1 054,15	
9 - ESPARRAGA	1 054,15	
10 - IVAKHOFF	1 054,15	
11 - BELEK	1 054,15	

C. Conseillers Municipaux ayant deux délégations ou plus :

Nom	Indemnité brute au titre des fonctions exercées au sein du Conseil Municipal	Indemnités brutes au titre d'autres fonctions
LACHEMI	341,17	
LEMOINE	341,17	
MEUNIER	341,17	

D. Conseillers Municipaux ayant une délégation :

Nom	Indemnité brute au titre des fonctions exercées au sein du Conseil Municipal	Indemnités brutes au titre d'autres fonctions
ADANUR	106,05	
CAMACHO	106,05	
DOURET	106,05	
FELLAH	106,05	
GAGE	106,05	
IN	106,05	
MALONGA	106,05	
MEBARKI	106,05	
MONIER	106,05	
POUVESLE	106,05	
SAINTE ROSE	106,05	
SONI MAZOUZI	106,05	

E. Conseillers Municipaux de la minorité

Nom	Indemnité brute au titre des fonctions exercées au sein du Conseil Municipal	Indemnités brutes au titre d'autres fonctions
JEGO		Non communiqué. Pour information montants perçus en 2024 : SIRMOTOM : 1 213,84 € SYTRADEM : 364,19 €
ALBOUY		Non communiqué. Pour information montants perçus en 2024 : CCPM : 2 723,71 € SMEP : 910,48 €
ZAÏDI		
ANKAOUA		
DA FONSECA		
DEYDIER		
LOMBARD		
PINTO JANEIRO		